



Les Pages Bleues
L'information sur l'eau et l'assainissement au Bénin

Global Water Partnership
West Africa
Partenariat National de l'Eau du Bénin

Bulletin électronique mensuel de l'information sur l'eau et l'assainissement au Bénin
PNE-Bénin 01 BP 4342 Cotonou Tél (229) 21 31 10 93
E-mail: contact@gwppnebenin.org Site: www.gwppnebenin.org

N°007 / Juillet 2011

Atelier sous-régional de renforcement des capacités à Conakry

Des journalistes à l'école de la gestion durable des forêts

C'est autour du thème « Partage des stratégies de gestion durable des ressources forestières et d'adaptation au changement climatique » que, les femmes et hommes des médias appuyés par le Partenariat ouest-africain de l'eau (GWP/AO), se sont retrouvés pour leur rencontre devenue annuelle depuis 2007. Organisé cette fois-ci avec l'appui de l'union internationale pour la conservation de la nature/Programme Afrique Centrale et Occidentale (UICN-PACO), l'atelier de Conakry a permis aux journalistes de se nourrir de l'expérience guinéenne en matière de gestion durable des forêts, et de saisir les liens étroits entre la forêt et l'eau.



Edito / Sommaire

EDITO

Appel à la remobilisation !

« Réduire de moitié, à l'échéance de 2015, le pourcentage des personnes privées d'accès durable à l'eau potable et aux services adéquats d'assainissement », est l'objectif que le Bénin s'est fixé au même titre que tous les pays présents au sommet du millénaire en 2000 à New-York. C'est dans cette optique que, de commun accord, tous les acteurs des secteurs de l'eau et de l'assainissement ont convenu de la nécessité de faire des réformes et de se voir périodiquement pour faire le point des actions menées par les uns et les autres. Le PNE-Bénin, dans sa mission de promotion de la GIRE, s'est engagé à rendre visibles, ses actions et celles de ses partenaires, à travers la parution périodique de votre bulletin, « Les Pages Bleues ».

La parution du présent numéro intervient deux mois après la 9ème revue des secteurs de l'eau et de l'assainissement, qui a permis à tous les acteurs des deux secteurs, de se rendre compte des avancées significatives enregistrées ces dernières années vers l'échéancier de 2015 dans les deux secteurs, de l'implication de plus en plus croissante des Communes dans la prise en charge de certaines activités et du soutien continu des partenaires techniques et financiers. Malheureusement, elle a également révélé le faible taux des réalisations physiques et de consommation des ressources financières mobilisées au profit du développement de ces deux secteurs. C'est pourquoi, dans ce 7ème numéro de votre revue électronique « Les Pages Bleues », un accent particulier est mis sur les contreperformances enregistrées dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement. Toutefois, vous y trouverez aussi des articles qui rendent compte d'une part, de la cérémonie de remise de prix aux lauréats de la deuxième édition du CMEA, de la reconnaissance officielle de l'Association Nationale des usagers et usagères des ressources naturelles du bassin du Niger au Bénin (ANU Bénin) et d'autre part, des activités menées par Helvetas et CREPA-Bénin. Vous y trouverez également les informations sur les actions de la DHAB visant à réhabiliter les ouvrages d'approvisionnement en eau potable et assainissement (AEPA) endommagés lors des inondations de 2010 et à renforcer les actions de lutte anti-vectorielle dans les zones sinistrées.

Face à la dure réalité de cette contreperformance enregistrée que dénoncent les acteurs des deux secteurs dans leur ensemble, il me plaît de saisir l'opportunité qui m'est offerte, pour nous exhorter à une remobilisation et à un sursaut patriotique. Ceci, afin de remonter la pente et de garder le cap pour 2015. Aussi, devons-nous œuvrer tous prendre en compte pour l'opérationnalisation effective les des recommandations issues de la revue et relatives à la dotation subséquente de ressources financières aux services déconcentrés, le transfert effectif des ressources aux communes en tant que maîtres d'ouvrage, le renforcement des capacités à tous les niveaux, la bonne gouvernance et la reddition des comptes. Les solutions ne manquent pas.

De même, dans cette recherche de solutions, nul ne sera de trop. Autorités centrales et locales, acteurs des deux secteurs à tous les niveaux et société civile, devront se ceindre les reins et se donner la main, pour que, dans un mouvement d'ensemble, les voies et moyens soient trouvés pour réparer le tir.

Yes we can !

Armand K. HOUANYE

Coordonnateur du PNE-Bénin

Sommaire :

- Editorial
Appel à la remobilisation ! Page 2
- Actualité
Cérémonie de remise de prix aux lauréats de la 2ème édition du CMEA Page 3
- 9ème revue des secteurs de l'eau et de l'assainissement gestion 2010 Page 4
- Atelier sous-régional de renforcement des capacités à Conakry Page 5
- Promotion de la Gestion durable de la portion du bassin du Niger au Bénin Page 6
- Prévention des maladies liées aux périodes post inondation Page 7
- Tribune des partenaires
Contribution du CREPA au développement des innovations en technologies d'assainissement Pages 8-9
- Parole aux acteurs
L'appui de Helvetas dans le secteur AEPHA s'inscrit dans le contexte de la décentralisation et déconcentration Pages 10-11
- Analyse
Contre-performances enregistrées dans le secteur de l'eau Page 12
- Conseils et Innovations Page 13



Les Pages Bleues

Siège

Placodji (Cotonou)
01BP 4392 Cotonou (RB)
Tél : (229)21311093
E-mail : contact@gwppnebenin.org
Site Web : www.gwppnebenin.org

Directeur de Publication

Armand K. HOUANYE

Equipe de Rédaction

Aurore E. BOKOU (PNE-Bénin)

Rachel ARAYE K. (PNE-Bénin)

KITI Bonaventure (RJBEA)

Alain TOSSOUNON (RJBEA)

Adrien SODOKIN (DG Eau)

Gabriel KPADONOU HOUNSA (DHAB)

Conception graphique

Afriq Edi-Com

Actualité

2ème édition du Concours des Médias sur l'Eau, l'Assainissement et la GIRE (CMEA)

Le PNE-Bénin et ses partenaires récompensent les lauréats

Pour la deuxième fois, le PNE-Bénin et ses partenaires impliqués dans le Concours des Médias sur l'Eau et l'Assainissement (CMEA), ont tenu le pari de la distinction des meilleures productions de presse. En présence d'un parterre de femmes et hommes des médias, la remise officielle des prix aux lauréats a eu lieu dans la salle de conférence du Conseil National des Chargeurs du Bénin (CNCB), le 27 mai 2011.



Vue partielle des partenaires présents

Placée sur le co-parainage du Ministre de l'Energie et de l'Eau et de l'Ambassadeur des Pays-Bas, la cérémonie officielle de remise de prix aux lauréats de la 2ème édition du CMEA, a été organisée par le PNE-Bénin en collaboration avec ses partenaires. Cette cérémonie a été couplée avec celle de remise de prix aux lauréats de la 3ème édition du concours sur l'eau en milieu scolaire qui a porté sur le thème « De l'eau propre pour un monde sain ». Cette 2ème édition du CMEA qui a porté sur le thème « la reddition des comptes dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement », s'est déroulée du 05 mai au 23 décembre 2010 et a connu la participation d'une cinquantaine de professionnels des médias de toutes catégories (radio-télévision-presse écrite-langues locales radio et caricature)

de presque tous les départements du pays. La phase de sélection des meilleures œuvres, a été conduite par des professionnels avertis et, a permis de retenir treize (13) lauréats qui ont été gratifiés de motos, d'ordinateurs de grande capacité, d'appareils photos et d'enregistreurs selon la catégorie dans laquelle ils se trouvent.

Plusieurs acteurs des secteurs de l'eau et de l'assainissement, des partenaires Techniques et Financiers ; des représentants de la Haute Autorité de l'Audio visuel et de la communication, des Ministères de l'Environnement, de la Santé, de l'Energie et de l'eau ; des femmes et hommes de médias, des Directeurs d'organes, des écoles lauréates des quatre catégories de la 3ème édi-

tion du concours sur l'eau en milieu scolaire (sketch, conte, dessin et poème). La cérémonie a été animée par un groupe folklorique et la troupe théâtrale du CEG Houéyiho, lauréate du 1er prix sketch et dont le thème de la présentation a porté sur le « Procès de l'eau ». L'ouverture officielle de ladite cérémonie a été faite par le Ministre de l'Energie et de l'Eau en l'honneur de Monsieur Sacca Lafia qui, dans son allocution, a d'abord remercié tous les partenaires qui ont œuvré pour la tenue effective de cette 2ème édition du CMEA. Ensuite, il a salué l'effort déployé par le PNE-Bénin et ses partenaires, pour le développement d'un partenariat entre les acteurs des secteurs de l'eau et de l'assainissement et les médias et enfin, a félicité les treize lauréats pour leur participation.

Le représentant de l'Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas, Monsieur Carel



Intervention des lauréats des 1ers prix de chaque catégorie

de Groot, a dans son intervention réitéré, le soutien de l'Ambassade des Pays-Bas pour le développement de ces deux secteurs et le renforcement de la collabo-

ration entre les médias et les acteurs du secteur.

Ce fût un événement mémorable pour ces lauréats de la 2ème édition du CMEA, qui, devant parents, amis, collègues et autorités à divers niveaux, ont été récompensés pour leurs œuvres. Lesquelles permettent d'attirer l'attention de tous ceux qui ont un pouvoir de décision sur la nécessité de promouvoir la reddition des comptes à tous les niveaux et ce notamment dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement. Ce fut aussi l'occasion de les encourager à persévérer dans leurs rôles de sensibilisation et de veille citoyenne pour l'amélioration de la gouvernance dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement au Bénin. Ces lauréats, tous fiers d'avoir remporté de bons prix à la fin de cette 2ème édition du CMEA, ont remercié le PNE-Bénin et tous ses partenaires pour les efforts entrepris pour encourager les hommes/femmes des médias, à s'investir dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement. Ce fût également, l'occasion pour eux, de sensibiliser leurs confrères et consœurs à contribuer à une meilleure gouvernance dans les deux secteurs. Cap est désormais mis sur la prochaine et 3ème édition du CMEA.

**Rachel ARAYE K.
PNE-Bénin**

Actualité

9ème revue des secteurs eau et assainissement

Les acteurs exhortés à la poursuite des efforts

Du 04 au 06 Mai 2011 à Bénin Atlantic Beach Hôtel à Cotonou, s'est tenue la 9ème revue des secteurs de l'eau et de l'assainissement pour la gestion 2010. Y ont pris part environ Cent cinquante délégués venus des Ministères et institutions publiques et parapubliques ; des niveaux central, déconcentré et décentralisé ; des associations et organisations non gouvernementales et des Partenaires Techniques et Financiers. Au terme des travaux de cette assise, d'importantes recommandations ont été prises par les acteurs des deux secteurs.

Des recommandations visant à terme la réglementation de l'organisation de la revue, du sous secteur de l'hygiène et de l'assainissement d'une part, et de celle de la promotion de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), du sous secteur de l'AEP tant en milieu rural qu'en milieu urbain et de la promotion de la bonne gouvernance d'autre part, ont été formulées.

Pour y parvenir, les participants ont, sous la conduite du présidium dirigé par M. Corneille AHOANSOU, Secrétaire Général du Mi-

nistère de l'Energie, de la Recherche Pétrolière et Minière, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables, suivi et débattu de cinq communications, travaillé en quatre groupes sur des thèmes très importants pour les secteurs de l'eau et de l'assainissement. Au terme des communications, les participants ont abordé d'importants sujets dont les principaux sont : l'insuffisance de financement pour l'utilisation des eaux de surface, objet d'étude de faisabilité, dans les zones hydro-géologiquement difficiles ; les

difficultés de passation des marchés au niveau de la SONEB en dépit du fait que cette société soit régie par le droit OHADA ; les difficultés de suivi de la performance des structures de l'intermédiation sociale ; la faible mobilisation des communes à la revue ; le faible taux de consommation des crédits. Ils ont également déploré l'amenuisement progressif des crédits alloués à la Direction de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base (DHAB), la lenteur dans le démarrage effectif de l'assainissement des eaux usées en milieu urbain ; la non fonctionnalité des stations de traitement de Takon et de Parakou ; enfin la non implication des autres acteurs par la SONEB.

Quant aux travaux de groupes, ils ont été une fois de plus l'occasion pour les acteurs des secteurs de mettre l'accent sur des points importants tels que :

- l'inadéquation de la stratégie de la promotion de l'Hygiène et de l'assainissement (PHA) au contexte actuel de la décentralisation et au milieu urbain ;
- le faible rythme de réalisation des ouvrages d'assainissement au niveau des ménages ;
- le faible suivi de la PHA, notamment des indicateurs de changement de comportement ;
- l'insuffisance des ressources allouées au secteur de l'Hygiène et de l'Assainissement par le budget national ;
- la nécessité de désigner un point focal au niveau de chaque commune pour s'occuper de la remontée des informations sur l'eau

et l'assainissement ;

- la nécessité de créer un cadre de concertation sur les PEA privés.

Outre ces points, ils ont aussi évoqué la lenteur dans l'élaboration des principaux décrets relatifs à la nouvelle loi sur l'eau, le non respect des procédures de passation des marchés par certaines communes, le non respect des délais contractuels, le retard dans le paiement des décomptes, la mauvaise gestion des redevances, la mauvaise qualité des ouvrages réalisés par endroit et la concurrence livrée aux fermiers. Pour finir, ils ont souhaité que l'on réfléchisse sur les possibilités de mise en place d'une agence d'exécution des travaux hydrauliques.

Satisfaits de l'assiduité avec laquelle les acteurs du secteur ont participé à la revue annuelle et de la qualité des débats qui augurent d'un lendemain meilleur pour les secteurs de l'eau et de l'assainissement, M. Anatole Léon FASSINO, Directeur Général Adjoint de l'Eau, Mme Henriette HOUESOU KOURA, Directrice de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base, M. Carel de GROOT, Premier Expert en Eau de l'Ambassadeur des Pays-Bas et M. Corneille AHOANSOU, Secrétaire Général du Ministère en charge de l'Eau, ont exhorté les participants à la poursuite des efforts pour le mieux être des populations en matière d'eau et d'assainissement.

Quelques recommandations de la revue sectorielle 2010

- Relancer et conduire à terme sans délai le processus de lecture de la Politique Nationale de l'Assainissement du Bénin en impliquant toutes les structures et acteurs concernés à toutes les étapes ;
- Elaborer et soumettre au Groupe Sectoriel Eau et Assainissement (GSEA), une feuille de route pour le transfert des compétences dans le secteur de l'assainissement incluant l'assistance conseils fournie par les SHAB et la mise à disposition des mairies, des assistants d'hygiène, en vue d'une meilleure performance dans leurs prestations ;
- Elaborer et mettre en œuvre une feuille de route pour la mise en place et l'adoption des textes prioritaires d'application de la loi portant gestion de l'eau au Bénin ;
- Mettre en place et rendre opérationnels les premiers organes de mise en œuvre de la GIRE (Conseil National de l'Eau et Comités de Bassin).
- Dynamiser et assurer le fonctionnement du cadre de concertation permanent MEE/MEF créé par l'arrêté interministériel n°35/MDEF/MEE/DC/SGM/CIJ/DA du 04 aout 2006 ;
- Poursuivre et accélérer le processus de mise en place et de renforcement des capacités des associations des consommateurs d'eau potable pour mieux responsabiliser les communautés dans leur rôle de veille et de contrôle citoyen en matière de suivi du service public de l'eau potable.

**Adrien SODOKIN
DPSE/DGEAU**

Actualité

Atelier sous-régional de renforcement des capacités à Conakry

Des journalistes à l'école de la gestion durable des forêts

C'est autour du thème « Partage des stratégies de gestion durable des ressources forestières et d'adaptation au changement climatique » que, les femmes et hommes des médias appuyés par le Partenariat ouest-africain de l'eau (GWP/AO, se sont retrouvés pour leur rencontre devenue annuelle depuis 2007. Organisé cette fois-ci avec l'appui de l'union internationale pour la conservation de la nature/Programme Afrique Centrale et Occidentale (UICN-PACO), l'atelier de Conakry a permis aux journalistes de se nourrir de l'expérience guinéenne en matière de gestion durable des forêts, et de saisir les liens étroits entre la forêt et l'eau.



Photo de famille des participants à l'atelier de formation

Avec comme objectif, d'amener les journalistes à appréhender les enjeux d'une gestion durable des ressources forestières dans un contexte d'adaptation au changement climatique, l'atelier a connu un franc succès. Sur fond d'exposés, d'échanges enrichissants et de descente en forêt, la première phase de l'atelier a été marquée par une série de communications. L'une après l'autre, les différents exposés ont permis d'une part, de mieux découvrir les deux institutions organisatrices le Partenariat ouest africain de l'eau (GWP/AO) et l'union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) et leurs activités et, d'autre part, de comprendre la problématique de la gestion des ressources forestières. De cette problématique, on retient d'après Martin NGANJE, Ph.D et expert à l'UICN, que si l'Afrique de l'Ouest dispose de ressources forestières, elles sont malheureusement encore mal exploitées. Car, au niveau régional et au plan politique, il n'y a aucune institution d'intégration sur la gestion durable des forêts.

Résultat, les pays interviennent de façon sectorielle occasionnant une forte dégradation des forêts. Pour preuve, plus d'un million d'hectares de forêts sont perdus entre 2005 et 2010 dans la sous-région. La mal gouvernance, les feux sauvages, les espèces envahissantes et l'instabilité socio-politique sont pointés du doigt. Dans un contexte de changement climatique et pour freiner la dégradation, la solution reste la reforestation.

Au cours de la 2e phase de la formation qui a conduit les journalistes dans la forêt de Souti Yanfou, ceux-ci ont pu se rendre compte de l'expérience édifiante de l'implication des communautés dans la gestion durable de cette ressource naturelle. Le face à face avec le comité de gestion et les autorités locales des deux communautés qui partagent la gestion de la forêt, a permis de recueillir leurs témoignages sur cette approche participative qui fait école. Pour le chef de cantonnement de la région de Sougéta, cette approche de gestion a permis de sauver la forêt de la dégradation. «Avec la délimitation des zones agricoles, de pâturage et celle préservée et intouchable, les mauvaises pratiques de feux de brousse, de coupe de bois...relèvent du passé», a-t-il rassuré.

La visite de terrain a pris fin par une escale sur le site

de la source d'approvisionnement d'eau du village de Souguéita. Un héritage du Projet de Gestion des Ressources Naturelles (PGRN) qui dans sa mise en œuvre, a permis le zonage de la forêt indispensable à une protection de la forêt. Sur les lieux, sous les cris d'oiseaux et le doux écoulement de la source, les femmes et hommes des médias ont été émerveillés par l'impressionnant couvert végétal autour d'eux.

Désormais rassurés que la gestion durable de la forêt de Souti-Yanfou est une réalité, les journalistes ont promis de promouvoir cette expérience. Mais, face à la pression démographique et à l'incivisme de certaines populations, il y a lieu de consolider les acquis.

Par ailleurs, avant la visite de terrain, les participants ont eu droit à un panel portant sur les « Liens entre les ressources en eau, forêts et changement climatique » et animé par Ousmane S. Diallo de (UICN-PACO), Dam Mogbanté (GWP/AO) et Michael Simire (Nigéria). Il a été suivi d'une présentation sur « les stratégies de gestion durable des forêts sèches dans un contexte de changement climatique : le cas de trois pays du sahel (Burkina, Mali et Sénégal) » animée par Oumar Ndiaye de l'UICN-PACO.

Des chiffres qui interpellent

- Plus de 300 millions de personnes vivent dans les forêts ;
- Les forêts constituent les habitats de plus de 80% de la diversité biologique terrestre ;
- 30% des forêts constituent des sources d'approvisionnement en bois et en produits forestiers non ligneux ;
- Plus de 40% de l'oxygène mondial est produit par les forêts ;
- Plus d'un quart des produits pharmaceutiques modernes sont tirés des plantes, avec une valeur dépassant 180 milliards de dollars US par an.

Source : Discours de la Directrice Générale de l'UICN, Madame Julia Marton-Léfèvre le 24 janvier 2011, lors du lancement de l'année internationale des forêts

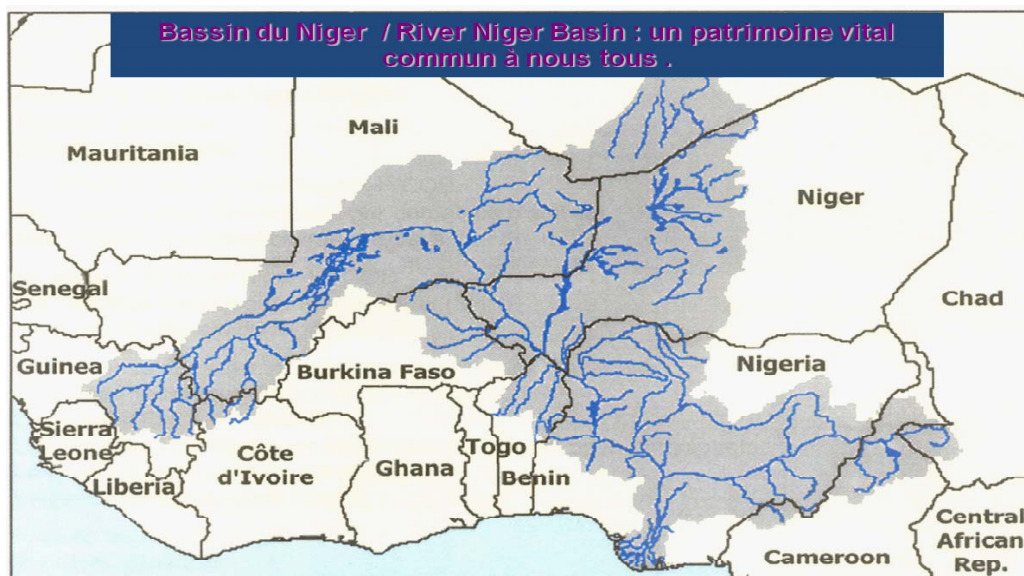
Alain TOSSOUNON
RJBEA

Actualité

Promotion de la Gestion durable de la portion du bassin du Niger au Bénin

L'ANU du Bénin officiellement reconnue

Depuis l'adoption de la Vision partagée en 2005, neuf Coordinations nationales des usagers et usagères des ressources naturelles du Niger (CNU) ont été mises en place par les neuf pays ayant en commun le Bassin du Niger. Celle du Bénin appelée désormais association nationale des usagers et usagères des ressources naturelles du bassin du Niger au Bénin (ANU-Bénin), a été officiellement reconnue en mars 2011.



La marche a été longue : trois ans après la mise en place de l'association nationale des usagers et usagères des ressources naturelles du bassin du Niger (ANU) au Bénin, elle a été officiellement reconnue. Cette reconnaissance est insérée dans le journal officiel paru le 15 mars 2011 à la 122ème année N°06-15.

L'ANU constitue pour l'Autorité du Bassin du

Niger (ABN), un mécanisme idoine favorisant la participation des usagers et usagères et de la société civile à la mise en œuvre des actions de développement durable du Bassin du Niger pour la période 2008-2027. Elle a pour but principal, de faciliter les échanges, le dialogue, la concertation entre tous les acteurs et tous les usagers des ressources naturelles du bassin pour une contri-

bution à la promotion de la participation des différentes parties prenantes au processus de la Vision Partagée de l'ABN.

En vue d'une meilleure implication des usagers/usagères des ressources naturelles des treize communes riveraines de la portion nationale du bassin du Niger au Bénin, le PNE-Bénin, à travers le Programme d'Appui à la Gouvernance des Ressources et Services d'Eau et d'Assainissement au Nord-Bénin (PAGReSEA), a appuyé la mise en place des démembrements communaux de l'ANU Bénin. Au cours du mois de juin, les Associations Communales des Usagers/Usagères

des ressources naturelles du bassin du Niger de treize communes riveraines du bassin au Bénin (Acu) ont été mises en place par les Partenariats Locaux de l'Atacora-Donga, du Borgou et de l'Alibori. En prélude à l'installation des Acu, une identification des acteurs des secteurs de l'eau et de l'assainissement par commune ainsi que les différents usagers des ressources naturelles a été faite. Cette démarche a permis d'organiser une Assemblée Générale (AG) pour la mise sur pied des treize Acu.

Avec l'existence de ces associations tant aux niveaux national que communal, les usagers et usagères des ressources naturelles de la portion béninoise du bassin du Niger seront informés et sensibilisés régulièrement sur la vision partagée de l'ABN et de ce fait, vont œuvrer pour sa mise en application afin que la promotion du développement durable du bassin du Niger basé sur les principes de solidarité, de subsidiarité, de concertation, de gestion et de bonne gouvernance soit, une réalité effective.

Rachel ARAYE K.

PNE-Bénin

- Vision Partagée de l'ABN : « Le Bassin du Niger, un espace commun de développement durable par une gestion intégrée des ressources en eau et des écosystèmes associés, pour l'amélioration des conditions de vie et la prospérité des populations à l'horizon 2025

- Principaux objectifs:

- Développer les ressources en eau de manière durable et équitable afin de promouvoir la prospérité, la sécurité et la paix entre les populations du bassin du Niger ;
- Renforcer le cadre juridique et institutionnel existant, propice au dialogue et à la concertation pour l'action coopérative entre les États membres de l'ABN

Actualité

Prévention des maladies post-inondation

La DHAB au chevet des populations sinistrées

Plusieurs ouvrages d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement de base, ont été affectés suite aux inondations enregistrées l'année dernière. En réponse à ces dégâts, la Direction de l'hygiène et de l'assainissement de base (DHAB), a entrepris une vaste campagne de réhabilitation des ouvrages endommagés et des actions de lutte anti-vectorielle ont été menées avec succès dans les zones sinistrées.



Agent d'Hygiène de la DHAB mesurant la profondeur de la colonne d'eau d'un puits afin de déterminer la quantité d'Hypochlorite nécessaire pour son traitement

Selon les estimations du Système des Nations-Unies, près de 680 000 personnes ont été sinistrées au Bénin avec les inondations de 2010.

D'après la Banque Mondiale, les dégâts socio économiques sont évalués à plus de 50 milliards de Francs CFA, soit environ 2% du Produit Intérieur Brut (PIB).

Mais, ce n'est pas tout. De nombreux ouvrages d'approvisionnement en eau potable ont été abimés. Grâce au programme Survie de l'Unicef, la DHAB a obtenu un soutien financier et technique pour voler au secours de ces ouvrages et renforcer les actions de lutte anti-vectorielle dans les zones sinistrées. Ainsi, dans les départements les plus touchés (Borgou-Alibori-Zou-Collines-Atlantique-Littoral-Ouémé-Plateau-Mono-Couffo), plusieurs puits ont été traités à l'Hypochlorite de Calcium. La quantité d'hypochlorite utilisée pour chaque puits varie en fonction du volume d'eau dans le puits et de la turbidité de l'eau. Afin de les distinguer des puits

non traités, le signe « + 2011 » a été utilisé et leurs coordonnées géographiques répertoriées par GPS ainsi que le nom du propriétaire de la maison.

En dehors du traitement des puits, l'action de la DHAB à travers ses agents déployés sur le terrain, a été accompagnée par la sensibilisation des ménages visités sur l'hygiène autour du point d'eau et sur l'hygiène de l'eau et des denrées alimentaires.

Par ailleurs, afin de préserver les populations sinistrées des insectes vecteurs (moustiques, cafards, mouches), les zones affectées ont été pulvérisées au K'Othrine.

Ainsi, l'intervention de la DHAB aura permis d'éviter des centaines de milliers de cas de maladies. Ces opérations de décontamination des puits, des latrines et autres lieux publics et les activités pour préserver les populations des vecteurs de maladies, ont été très salutaires. Les mesures de chlore résiduel effectuées sur des échantillons d'eau de puits traités (plus d'une centaine de puits) ont montré un taux compris entre 0,3 et 0,4 mg/l. Ce qui témoigne du succès de l'opération.

**Gabriel KPADONOU
HOUNSA
DHAB**

Département	Nombre de puits traités
Atlantique -Littoral	2826
Alibori	349
Borgou	194
Collines	1807
Oueme	748
Zou	2043

Résultats partiels du traitement des puits dans quelques départements (Source :DHAB)

Tribune des partenaires

Assainissement des zones lacustres et hydrogéologiques difficiles au Bénin

Contribution du CREPA au développement des innovations en technologies d'assainissement

Le CREPA est une structure dont l'une des priorités est la recherche action dans le but de mettre à la disposition des communautés défavorisées et vulnérables, des technologies simples et innovantes dans le domaine de l'Hygiène, de l'Assainissement et de l'Eau Potable (HAEP).



Toilette familiale à fosse septique en polyester

Depuis plus de deux décennies, le CREPA s'est évertué à proposer des technologies d'assainissement au profit des communautés démunies. On peut citer les latrines améliorées à fosse ventilée, les latrines à chasse manuelle, les latrines d'assainissement écologique etc. Il faut dire que ces différentes technologies sont très peu adaptées aux zones hydrogéologiques difficiles en général et aux zones lacustres en particulier. C'est dans cette optique que CREPA dans sa quête de trouver des solutions innovantes et

adaptées à cet espace vital où des centaines de milliers d'âmes vivent, a reçu le soutien financier de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas dans le cadre du pProjet Pluri annuel d'Appui au secteur de l'Eau et de l'Assainissement (PPEA).

Quels sont les grands acquis à ce jour des activités entreprises depuis 2008 dans les zones hydrogéologiques difficiles ?

▪ Mise en place du Comité Scientifique Local

Dans le cadre de Dl'accompagnement de la recherche dans les

zones hydrogéologiques difficiles, un Comité Scientifique Local (CSL) a été mis en place. Ce comité est composé des membres de disciplines diverses provenant de structures variées. On peut noter dans ce comité la présence des universitaires, des agents des services déconcentrés, des cadres d'ONG opérant dans le secteur etc. pouvant apporter une valeur ajoutée aux orientations et au développement de la recherche-action. Ce comité a pour tâches de :

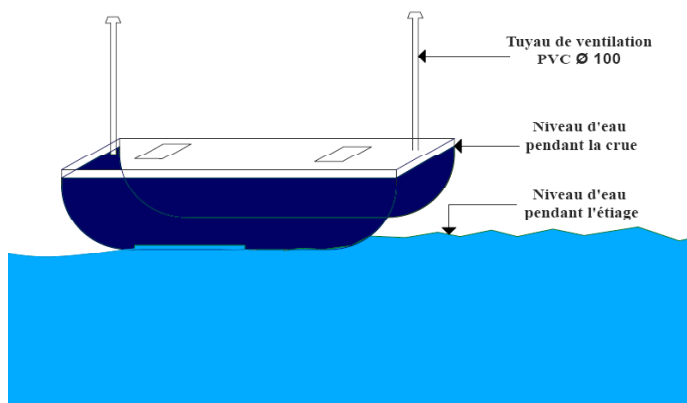
- donner des orientations générales d'ordre stratégique et technique ;
- valider la démarche de mise en œuvre, les protocoles de recherche ainsi que les résultats de recherche ;
- apporter un appui-conseil au CREPA-BENIN durant tout le processus de recherche.

▪ Analyse diagnostique

Avant de se lancer dans

la recherche-action en milieu lacustre, il était important pour le CREPA de faire le point des connaissances en matière d'hygiène et d'assainissement et les efforts de mise en œuvre sur le terrain. Ainsi, un groupe de consultants commis pour la circonstance, a travaillé avec les divers acteurs présents sur le lac Nokoué à faire l'état des lieux. De l'analyse des données recueillies, il ressort que les milieux lacustres du Bénin ont souffert et continuent de souffrir d'un manque criard d'infrastructures d'assainissement notamment celles d'évacuation des excréta. Les quelques ouvrages rencontrés sont de type VIP au niveau des écoles qui n'offrent pas totalement de garantie en matière de protection de l'environnement et de la santé publique. Pire, les latrines suspendues où les excréta tombent directement dans l'eau de la rivière sont légion. Quand on sait que cette même eau sert également aux divers be-

Tribune des partenaires



Modèle d'une Barque Flottante

soins domestiques des habitants, cela suscite beaucoup d'interrogations et pose l'épineux problème de la qualité de la vie. L'assainissement des zones lacustres reste et demeure encore un domaine très peu exploré par la recherche en matière de la salubrité du cadre de vie. En effet, il y a eu très peu d'études réalisées sur la question. Les quelques unes réalisées sont des mémoires de fin formation où généralement les efforts entrepris restent à l'étape de constats et non de quête constante de solutions innovantes.

▪ Propositions d'options technologiques : Cconception des options

L'analyse diagnostique participative réalisée a permis de jeter les bases conceptuelles de technologies adéquates d'assainissement pour des zones à conditions hydrogéologiques difficiles. Ce

qui constitue pour des consultants recrutés pour la circonstance une base de proposition des options qui ont été soumises à l'appréciation des membres du Comité scientifique local et du CREPA Siège. Un atelier organisé courant juin 2010, a permis de retenir un certain nombre d'options à tester en milieu réel.

Pour les différentes options retenues, des prototypes ont été réalisés en milieu réel. Actuellement, certains prototypes sont en cours d'amélioration. Aussi, des séances de suivi sont-elles en cours d'organisation afin d'apprécier les performances techniques environnementales et socio-économiques des ouvrages.

Bien que cette action ne soit pas encore à terme, on peut déjà se réjouir des premiers résultats en tenant compte du caractère inédit de la recherche sur les options technologiques d'assainissement en

milieu lacustre.

▪ Expérimentation de prototypes en milieu réel

Après la phase de conception qui a mobilisé les consultants recrutés et les agents de CREPA, des sites représentatifs ont été identifiés. Sur ces différents sites, des prototypes des options conçus ont été réalisés. La mise en place de ces ouvrages vise à apprécier l'adaptabilité des propositions au milieu d'intervention. Elle permet de corriger les insuffisances remarquées dans le comportement de l'ouvrage et de mieux l'adapter aux caractéristiques hydro géologiques du milieu. La démarche pour la conduite de cette recherche est orientée de sorte à prendre en compte le contexte socio économique du milieu. Ainsi, les prototypes construits sont inspirés des habitudes architecturales des populations locales. Elle est inspirée d'une pratique courante de défécation qui prévaut dans le milieu lacustre et qui consiste à déféquer dans l'eau à partir d'une barque. Ce jeu qui témoigne de l'équilibre des populations à bord des barques a orienté la conception des ouvrages. De plus, l'avis des notables des localités où les ex-

périmentations sont conduites a été sollicité pour apprécier l'adaptabilité des modèles proposés au contexte local. C'est grâce à cette démarche participative que la recherche a été enrichie de savoirs locaux impressionnants qui ont aidé à l'amélioration substantielle des premiers prototypes.

▪ Recherche axée sur la durabilité

Ces travaux de recherche ont impliqué au niveau du CREPA tous les cadres techniciens, les techniciens et les stagiaires reçus par l'institution pendant la période. Cette démarche permet d'assurer une meilleure compréhension des options conçues et d'assurer une continuité dans les activités de recherche future. L'implication des techniciens et des stagiaires facilitera la réplication et la promotion future des options qui seront retenues. Ceci dans le but de garantir la durabilité des actions en vue de trouver une solution idoine aux problèmes d'assainissement dans les zones lacustres.

Jean Malomon YADOU-LETON (Directeur Résident/CREPA Bénin) & Edmond ATTAKIN (Chef Service Technique/CREPA Bénin)

Parole aux acteurs

Sébastien KINSIKLOUNON, Coordonnateur du PACEA Plus et Chef d'antenne d'Helvetas Parakou

« L'appui de Helvetas dans le secteur AEPHA s'inscrit dans le contexte de la décentralisation - déconcentration »

Pour une meilleure gouvernance et gestion des ressources en eau au Bénin, plusieurs organisations internationales et nationales interviennent dans ce secteur pour appuyer les actions du Bénin. Au nombre de ces organisations, nous avons depuis 2004 Helvetas, l'Association suisse pour la coopération internationale. Dans cet entretien qu'il a bien voulu accorder à votre revue, le chef d'antenne d' Helvetas Parakou dévoile le contenu du programme AEPHA de son organisation, les domaines et stratégie d'intervention. Surtout, il revient sur les grands acquis et les défis qui restent à relever.



Décrivez-nous le programme AEPHA de votre organisation au Bénin ?

Le programme Approvisionnement en Eau Potable, Hygiène et Assainissement (AEPHA) de Helvetas Bénin est un ensemble de projets conçus et mis en œuvre dans ce secteur. Notre organisation se focalise sur ce secteur qui reste un champ de prédilection avec un certain nombre d'acquis accumulés depuis 2004. Actuellement, le programme sectoriel intègre 5 interventions que sont :

- PACEAPlus (Projet
- QualiEau (Sécuriser la

d'Appui aux Communes dans le secteur Eau & Assainissement) : Aspects d'appui institutionnel 'soft' aux communes pour la maîtrise d'ouvrage et les mécanismes avec les services déconcentrés

- EPECS (Approvisionnement en Eau Potable des Ecoles et Centres Sanitaires) : réplique d'un modèle de modification de puits à grand diamètre avec un petit réseau de distribution, approche H&A pour les structures sociocommunitaires (écoles, centres de santé) ;

Qualité de l'Eau) : réplique d'un modèle de modification de puits à grand diamètre, approche H&A centrée sur les ménages et communautés ;

- PA-GReSEA (Programme d'Appui à la Gouvernance des Ressources et Services Eau & Assainissement) : approche H&A centrée sur les lieux publics (marché, restaurants etc.), expérimentation /installation d'infrastructures alternatives et recherches-action locales sur les bonnes pratiques H&A ;

- GLEauBe (Gestion Locale de l'Eau au Bénin) : conduite des plans sectoriels /programmation communale AEPHA communaux.

Quels sont les domaines d'intervention d'Helvetas-Bénin ?

Dans le cadre d'un partenariat soutenu avec les populations à la base, Helvetas contribue depuis 1995 à la recherche d'approches durables

aux défis de développement du Bénin. Son appui se traduit par des projets d'accompagnement complémentaires proches des conditions réelles vécues sur terrain. Aujourd'hui, ses domaines d'intervention prioritaires sont:

- gestion durable des ressources naturelles (filiales agricoles de proximité et ananas / coton biologique et équitable) ;
- infrastructures en milieu rural (eau & assainissement, établissements socio-sanitaires);
- éducation-formation professionnelle (formation professionnelle, éducation des exclus sociaux); et
- société civile et état (femmes dans la vie publique et appuis à des actions spécifiques).

Quelles est votre stratégie d'intervention ?

Avant d'aborder notre stratégie d'intervention,

Parole aux acteurs

il me paraît important de rappeler que le travail de Helvetas dans le secteur s'inscrit dans le contexte de la décentralisation et déconcentration caractérisé par :

- la Maîtrise d'ouvrage communale ;
- o l'Appui-conseil des services déconcentrés sur demande des communes ;
- la Dynamique de mutualisation de compétences et de ressources dans une logique d'intercommunalité.

Notre stratégie poursuit une approche de facilitateur et d'accompagnement de proximité envers les protagonistes locaux pour renforcer leurs capacités et favoriser leur autonomisation à travers l'appui à la définition et à l'épanouissement de leurs rôles et responsabilités.

Elle intervient conformément à la politique et aux stratégies nationales en vigueur en matière d'AE-PHA. Nous adoptons une approche multipartenaires (communes, services déconcentrés, secteurs public / privé / associatif) et explorons les synergies avec les autres acteurs du secteur et l'appui aux communes, notamment par la dynamisation des cadres de concertation communaux.

Quelle est votre zone d'intervention ?

Les projets eau et assainissement de Helve-

tas-Bénin interviennent respectivement dans les départements du Borgou à travers les communes de Nikki, Kalalé, Pèrèrè, Bembèrèkè, Sinendé et celui de l'Atacora à travers les communes de Tanguiéta, Kouandé, Matéri, Cobly et Péhuncu. Progressivement, les 4 départements du nord Bénin seront concernés.

Quels sont les acquis et résultats obtenus à travers ses projets ?

Plusieurs acquis sont à l'actif des projets eau et assainissement d'Helvetas-Bénin à savoir :

- Formation des élus et services communaux sur la maîtrise d'ouvrage communale ;
- Appui à la gestion des ouvrages simples par l'introduction d'environ 400 compteurs d'eau dans une perspective de la gestion professionnelle ;
- Promotion de la vente de l'eau par l'organisation des campagnes de sensibilisation et des émissions radiophoniques ;
- Renforcement des acteurs/trices des OSC locales : dimension essentielle comme partenaires à part entière de la stratégie de gestion déléguée du secteur AEPHA prônée par le gouvernement ;
- Expérience de l'approche ATPC (Assainissement Total Piloté par les Communautés) pour la gestion des excréta ;

- Appui à l'élaboration des plans sectoriels eau et assainissement au niveau communal ;
- Au moins 250 Réhabilitation et modification des puits à grand diamètre ;
- Réalisation de 2 installations solaires ;
- 57 Réalisations de mini adductions d'eau potable pour des écoles et centres de santé ;
- Distribution des dispositifs de lavage des mains (en grande quantité) ;
- 112 installations d'assainissement (latrines, lave-mains, fosses à déchets liquides)

Quels sont vos Défis et Perspectives ?

Nos défis et perspectives se présentent comme suit :

- Extension du programme dans les 4 départements du Nord-Bénin ;
- Appropriation du modèle de modification des puits par les communes et son inscription dans les Programmes communaux/PAI ;
- Adoption de la gestion déléguée par les communautés et les communes dans une logique de partenariat gagnant-gagnant entre secteur privé et administration communale ;
- Promotion de la bonne gouvernance et une approche concertée entre acteurs au niveau communal ;
- Promotion de l'équité dans la programmation communale des ouvrages d'eau potable

et d'assainissement ;

- Adoption du Plan d'Hygiène et d'Assainissement Communal (PHAC) pour la planification du sous secteur H&A au niveau communal.

Votre mot de fin...

Je vous remercie pour cette opportunité que vous nous offrez afin de communiquer sur le travail de notre organisation dans le domaine de la coopération au développement. Sur la base des acquis accumulés dans les divers domaines, mentionnés ci-dessus, Helvetas Bénin demeure un partenaire, très attaché aux stratégies et documents en vigueur au Bénin et qui régissent le travail de nos différents domaines d'interventions. La recherche de synergies avec d'autres partenaires et l'accomplissement des activités dans une approche concertée constituent notre marque de disponibilité à coopérer pour l'atteinte des objectifs du développement des communautés à la base. Nous vous souhaitons plein succès dans vos efforts de communication pour le partage d'information et de connaissances.

**Recueilli par
Rachel ARAYE K.**

PNE-Bénin

Analyse

Améliorer la performance du secteur de l'eau au Bénin

Une série de mesures à mettre en œuvre

L'adoption du Budget Programme par Objectif (BPO) dans le secteur de l'eau avait pour but d'améliorer dans son ensemble, les performances du secteur. Malheureusement, les résultats obtenus ne sont pas à la mesure des objectifs programmatiques. Face à ce constat, il urge de mettre en œuvre, une série de mesures salutaires pour le secteur.

Au titre de l'année 2010, le taux de desserte en eau potable en milieu rural et semi urbain est passé à 57,2% contre 55,1% en 2009, soit un taux supérieur à la cible prévue (57%). Dans le même temps, le taux de panne dans cet espace est passé de 10,2% en 2009 à 9,6% en 2010. Au regard de l'objectif du secteur de l'eau qui est d'avoir un taux de panne de 10%, on peut dire que sur ces deux plans, le secteur a enregistré une bonne performance. Seulement, les résultats sus évoqués ne doivent point nous faire perdre de vue les contre performances enregistrées par le secteur.

Le bilan des réalisations physiques en Approvisionnement en Eau Potable (AEP) est évocateur de cette contre performance dans la mesure où, sur 1504 Equivalent Point d'Eau (EPE) prévus, seuls 1284 ont été réalisés avec 1220 réalisations sur reports. Ce qui signifie que, pour l'année 2010, seuls 64 EPE ont été réalisés sur prévision réelle. Démarré en 2009, l'état des lieux de la maîtrise d'ouvrage communale qui s'est poursuivi en 2010 n'est

pas encore arrivé à terme puisque 25 communes du pays ne se sont pas encore arrivées à faire cet exercice. Aussi, en dépit de l'existence du guide de programmation communale élaboré et validé en 2010, cette activité n'est toujours pas une réalité dans la plupart des communes du Bénin.

Quant au bilan des réalisations financières pour l'année 2010, il interpelle tous les acteurs du secteur dans la mesure où les résultats obtenus, de notre point de vue, restent faibles au regard des recommandations faites lors des revues annuelles des secteurs. En effet, le constat est que l'ensemble des dotations mises à la disposition de la DG Eau, s'élevant à un montant total de 17 milliards FCFA et réparties en 13 944 557 000 FCFA de dotation de gestion et 3 073 177 000 FCFA de montant reporté de 2009 à 2010, n'a été engagé qu'à 38,88%. Une performance qui indique clairement l'existence de difficultés à surmonter.

Il est vrai que les difficultés économiques auxquelles a été confronté l'Etat béninois peuvent expliquer les contre performances enregistrées

en 2010. Mais elles ne sauraient être, à elles seules, les raisons. Certes, la prise des mesures conservatoires en arrêtant l'élaboration ou la transmission des dossiers d'appels d'offre relatifs aux projets à financement sur les ressources intérieures d'une part, la restriction budgétaire traduite par un abattement de 60% des ressources intérieures et le déroulement des missions de contrôles de l'exécution des projets de l'Etat d'autre part, peuvent être avancés par les acteurs pour justifier la contre performance. Mais aussi, ils doivent reconnaître la nécessité de faire face aux difficultés liées au personnel de la DG-Eau qui, non seulement va décroître encore, mais a besoin d'être formé pour s'adapter aux exigences nouvelles du secteur.

Le balbutiement de la nouvelle réforme budgétaire opérée par l'Etat qui a entraîné le regroupement des projets en sous-programmes, le retard dans la nomination du régisseur des 4 sous programmes de la DG Eau, les retards considérables enregistrés dans la signature des arrêtés relatifs au report, à la délégation et au transfert

des crédits sont autant d'éléments qui ont contribué, au même titre que le long délai de signature de contrats de travaux par le Ministère des Finances, à alourdir les contre performances du secteur.

C'est pourquoi, tenant compte de la décroissance régulière des fonds alloués au secteur de l'eau, de la vétusté du parc automobile de la DG-Eau et du flux du départ à la retraite des agents de la DG-Eau lors des cinq prochaines années, il importe, si l'on a à cœur d'atteindre les OMD pour le secteur de l'eau, de prendre certaines dispositions. Il s'agit avant tout d'arrêter immédiatement les mesures exceptionnelles de 2010, d'amener les PTF à réduire la volatilité des acquis budgétaires, d'accélérer l'actualisation et la mise en œuvre du plan de formation des agents du secteur de l'Eau, de faire aboutir le projet de recrutement en faveur du secteur de l'eau et de faire de la reddition de comptes à tous les niveaux, une réalité.

**Bonaventure KITI
RJBEA**

Conseils et Innovations

2^{ème} édition du Concours des Médias sur l'Eau, l'Assainissement et la GIRE sur

« Reddition des comptes dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement »



Le Journal des œuvres primées de la 2^{ème} édition du CMEA est disponible sur le site www.gwppnebenin.org

Liste des lauréats de la 2^{ème} édition du Concours des Médias sur l'Eau, l'Assainissement et la GIRE

Discipline	Rang	Noms et Prénoms des Lauréats	Titre de la production primée	Organe/ Ville
Radio	1 ^{er} Prix	Guillaume AVTYENOU	De l'eau et des latrines au nom de mon foyer !	ORTB / Parakou
	2 ^{ème} Prix	Soulémame GBASSIDE	L'adduction d'eau villageoise (AEV) de Guinagourou, un manque à gagner pour la Mairie de Péréré	DEEMAN Radio FM Parakou
	3 ^{ème} Prix	Abdoulaye MOUMOUNI YACOUBOU	Des ordures au carrefour	Solidarité FM / Djougou
Langues Locales Radio	1 ^{er} Prix	Urbain SESSOU	La reddition des comptes dans le secteur de l'eau dans la commune de Dogbo : ce que gagnent les populations	Radio ORTB / Cotonou
	2 ^{ème} Prix	Mohamed BANI YERO	L'Eau et l'Assainissement au cœur de la Santé	Radio ORTB / Parakou
	3 ^{ème} Prix	Ayao HOUANDJA	La gestion de l'eau potable à Athiémè	Radio ORTB / Cotonou
TV	1 ^{er} Prix	Romuald VISSOH	La reddition au cœur de la gouvernance	ORTB TV/ Parakou
	2 ^{ème} Prix	Roland DAHEFA	Promotion de la reddition des comptes dans les communes du Bénin : enjeux, défis et perspectives	CANAL 3 TV / Cotonou
	3 ^{ème} Prix	Jérémie AVADJI	Les suppliciés de Houédo Aguékon	GOLF TV/ Cotonou
Presse écrite	1 ^{er} Prix	Nicolas AGBIKODO	Gestion de la fourniture d'eau à Gogounou, un exemple dans l'Alibori	Le Courrier Local/ Kandi
	2 ^{ème} Prix	Virgil HOUSSOU	Contrôle de l'action publique par les citoyens dans le secteur de l'eau : les consommateurs d'eau à l'affût	L'Événement Précis/ Cotonou
	3 ^{ème} Prix	Gervais LOKO	Gestion de l'eau à la base : la société civile prend le contrôle à DOGBO	Nouvelle Expression/ Cotonou
Caricature	Prix unique	Harvé Kokou ADADJA		Le progrès/ Cotonou